

**Camille Sari\***

## ***UNE COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE MAGRÉBINE : UN DESTIN OBLIGÉ***

Si le « non-Maghreb » a un coût en défaveur des populations maghrébines, les perspectives de l'économie mondiale n'augurent que des difficultés et des tensions sur les marchés primaires et secondaires.

### **Impacts négatifs de la crise sur les économies maghrébines**

Dès le déclenchement de la crise financière aux Etats-Unis et en Europe en juillet 2011, j'avais exprimé dans les médias mon inquiétude quant aux conséquences sur les économies maghrébines, à travers un certain nombre de canaux de transmissions : la baisse des importations européennes de produits agricoles et piscicoles en provenance du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie ; le fléchissement des investissements européens dans la région ; le recul des visites touristiques, suite à la perte de pouvoir d'achat des Européens, principaux clients de la destination Maghreb ; la réduction drastique des transferts financiers des Maghrébins résidant en Europe et les retours définitifs de certains d'entre eux au pays d'origine.

Avec la hausse du chômage, les premiers touchés sont les travailleurs expatriés dont nombre de Maghrébins qui ne peuvent plus envoyer à leurs familles les mêmes montants de devises, diminuant ainsi les placements des réserves de change de l'Algérie et de la Libye en Europe et aux Etats-Unis. Enfin, si la crise financière et économique mondiale prenait une tournure dramatique, les recettes pétrolières et gazières de l'Algérie et de la Libye s'effondreraient comme en 2008.

Les révoltes et les tensions sociales viennent aggraver ces chocs exogènes. Toutes les études récentes confirment mes prévisions. La crise

---

\* Camille Sari est président de l'Institut Euro-Maghrébin d'Etudes et de Prospectives (IEMEP). Chercheur et enseignant universitaire, il est chroniqueur dans plusieurs médias internationaux.

économique dans les pays du Maghreb est aggravée par la remontée des prix du pétrole et la flambée des produits agricoles. La dégradation des économies maghrébines aura de lourdes conséquences sociales et politiques sur les régimes en place, mais aussi sur leurs voisins au nord de la Méditerranée.

Dans des pays à démographie jeune et en forte progression, des taux de croissance des PIB supérieurs à 4 % sont nécessaires pour résorber le chômage. Il existe trois gisements d'évolutions favorables des économies maghrébines : réduire drastiquement les dépenses militaires (gain estimé de 2 % du PIB) ; lutter contre la corruption (gain estimé de 2 à 4 % du PIB) ; construire une communauté économique maghrébine (gain estimé de 2 à 4 du PIB).

La course aux armements entre l'Algérie et le Maroc absorbe une part non négligeable des budgets de ces deux pays. Le budget de défense marocain est passé de 836 millions d'euros en 2007 à 3 milliards d'euros en 2012, soit 15 % du budget de l'Etat et 5 % du PIB. L'Algérie consacre en moyenne 3 % de son PIB par an aux dépenses militaires, ce qui représente environ 4,5 mds d'euros pour 2011. Le budget militaire algérien s'accroît d'environ 10 % par an. Ce pays occupe la deuxième place des pays africains en termes d'effort d'armement, derrière l'Afrique du Sud, le Maroc ne venant qu'en cinquième position, avec cependant un poids important, proportionnellement aux richesses créées.

La lutte contre la corruption et l'économie de rente n'est pas seulement une question éthique mais relève aussi de l'efficacité économique. Il convient de promouvoir et de développer des règles de concurrence pure et parfaite qui encouragerait la production au lieu des importations et ferait émerger de vrais entrepreneurs innovants et des entreprises qui investissent, exportent et créent des richesses et des emplois. Les détournements des deniers publics, le népotisme et le favoritisme encouragent l'évasion fiscale et les fuites de capitaux, ce qui plombe le budget national et appauvrit l'économie du pays.

Il ne peut pas y avoir une gouvernance économique saine et transparente sans réformes institutionnelles et constitutionnelles. L'indépendance de la justice, le respect des libertés démocratiques, celles de la presse et des associations de consommateurs et d'usagers, sont les piliers d'un Etat de droit respectueux du citoyen. Des débats intenses sont en cours, sur les types d'institutions à promouvoir, sur les modes de gouvernance à instaurer, sur la manière de sortir de la léthargie actuelle où le taux d'abstention dépasse 60 %.

**La création d'un marché commun maghrébin renforcerait les économies de toute la région.**

Les échanges intermaghrébins sont faibles, à peine 2 % de l'ensemble de leurs échanges. Actuellement le commerce entre le Maroc et l'Algérie ne dépasse pas le milliard de dollars. Le Maroc est bien placé dans les secteurs de l'agroalimentaire, des biens intermédiaires, du textile et cuir, du BTP, de l'ingénierie managériale...

A contrario, la fermeture des frontières algéro-marocaines a favorisé le commerce informel, le trafic de drogue et enrichi des mafias des deux côtés des frontières. Ceux qui profitent de ces activités illicites ont tout intérêt à ce que le *statu quo* dure le plus longtemps possible.

Une communauté économique maghrébine ferait gagner à ses cinq membres une valeur ajoutée annuelle d'environ 10 mds de dollars, soit l'équivalent de 5 % de leurs produits intérieurs bruts cumulés. Les régions de l'ouest algérien et de l'est marocain seraient dynamisées socialement et économiquement.

Malgré la proximité géographique, les produits énergétiques importés d'Algérie n'ont représenté, en moyenne annuelle entre 2000 et 2006, que 5 % des importations marocaines de ces produits et seulement 0,5 % des exportations totales algériennes. Ce n'est qu'en 2011 que des accords algéro-marocains se sont noués pour l'approvisionnement en gaz du Maroc.

Les déséquilibres des échanges de biens et de services peuvent être compensés au moins partiellement par la montée en puissance du tourisme intra-maghrébin, facilité par l'utilisation du dirham. L'intégration maghrébine et la coopération retrouvée feront chuter de façon significative les dépenses militaires. Le Maghreb deviendrait le premier producteur d'engrais du monde grâce aux phosphates marocains et tunisiens et les ressources énergétiques algériennes et libyennes à un prix très compétitif.

Les économies maghrébines sont extraverties et leurs marchés intérieurs sont étroits et paupérisés. Les pays qui se sont développés ont bénéficié d'un vaste marché ou ayant des synergies avec les pays voisins. Les pays de taille moyenne ou petite peuvent connaître une croissance forte, dès lors qu'ils se trouvent géographiquement associés à un environnement dynamique.

Il s'agit de bâtir une Communauté Economique Maghrébine (CEM), en laissant de côté les conflits politiques, sans pour autant les nier. Les pays qui acceptent de former une communauté économique cherchent à étendre leur marché et créer un espace optimal pour les opérateurs économiques locaux et les investisseurs étrangers.

Les pays du Maghreb ne pourront évoluer favorablement que dans un

marché unifié comptant plus de 84 millions d'habitants, à terme 100 millions. La société civile, les associations, les opérateurs économiques, les banques, les médias et les intellectuels ont un rôle à jouer dans le parachèvement de la construction économique maghrébine. Le total des PIB des cinq Etats du Maghreb est inférieur à celui de la Grèce. D'où le besoin de créer entre ces derniers des synergies et des complémentarités. L'intensification de la coopération économique entre l'Algérie et le Maroc depuis 2011 est une première étape intéressante qui préparera l'intégration économique. Les partenaires se contentent d'unir leurs efforts en vue de réaliser une opération particulière : les objectifs sont limités, précis, concrets. Les domaines de coopération portent sur l'agriculture, le gaz, l'eau, la culture. Des avancées sont possibles immédiatement dans les domaines bancaire, industriel, portuaire, etc.

Les crises financières et économiques à répétition ces dernières années, constituent une menace sérieuse pour tous les pays. Cela devrait inciter les dirigeants maghrébins à repenser leurs relations de voisinage dans le sens d'une plus grande solidarité et moins de tensions destructrices.

Je propose de mettre en place une monnaie commune le « *dinrham* » (contraction des mots dirham et dinar) qui cohabiterait avec les monnaies nationales. Son rôle est de faciliter les échanges de biens, de services et de capitaux sans altérer le droit de battre monnaie de chaque Etat. L'objectif est de passer d'un taux des échanges entre pays du Maghreb de 2 à 40 %, ce qui est la moyenne des échanges au sein des zones économiques internationales.

Cette proposition tient compte des spécificités du Maghreb et du refus probable par les gouvernements d'abandonner leurs monnaies nationales et par-là même de transférer la souveraineté monétaire à une entité supranationale. L'absence d'une union économique maghrébine empêche le développement des échanges de biens et services et de capitaux, ainsi que de la circulation des ressources humaines. Le Maghreb est la seule région au monde qui ne connaît pas de construction régionale et où le commerce intra-maghrébin est insignifiant.

La question de la monnaie commune et des systèmes de paiements compensatoires devrait s'envisager dans le cadre de la CEM. La contrainte financière est pesante pour certaines économies de la région (Maroc, Mauritanie, Tunisie) et pourra le devenir pour les autres (Libye, Algérie). La nécessité de faire preuve d'imagination pour développer les échanges commerciaux en économisant les devises est impérieuse. Les mécanismes de compensation qui régissent, bien qu'encore timidement, une partie des relations économiques internationales sont aujourd'hui suffisamment élaborés pour permettre de contourner l'obstacle de l'insuffisance des moyens de paiements extérieurs auquel se heurte chacun de ces pays. Ainsi,

l'issue à la crise des échanges commerciaux intra-maghrébins résiderait dans la double série d'actions à mener en faveur de la coopération productive industrielle et agricole et à la mise en place du mécanisme élaboré de compensation. Ces contraintes extérieures justifient à elles seules l'utilité et même la nécessité d'un regroupement économique maghrébin.

La relation avec l'UE est essentielle pour desserrer cette contrainte. La politique de change a toujours été menée à la lumière des évolutions des échanges de biens et services et des flux migratoires successifs. Les économies maghrébines étant extraverties et liées aux pays de l'UE économiquement, financièrement et humainement, la relation avec l'euro se pose de façon aiguë. L'articulation entre une monnaie commune maghrébine et l'euro sera à l'ordre du jour. Les pays du Maghreb, s'ils ne bénéficient pas de baisse tarifaire, seraient tentés de déprécier leurs monnaies afin de rester compétitifs. On sait que la coopération commerciale et financière entre l'UE et les pays du Maghreb remonte aux accords bilatéraux d'avril 1976 qui organisaient les relations entre chacun des pays maghrébins et la Communauté à un triple plan commercial, financier et social.

Grâce à la monnaie commune maghrébine, les opérateurs économiques et financiers maghrébins pourront exporter, importer, investir au sein de la CEM, sans utiliser de devises. Les voyageurs maghrébins pourront utiliser cette monnaie et circuler librement sur le territoire de celle-ci. Un institut monétaire maghrébin se chargera d'opérer les compensations entre les flux monétaires chaque année. Le solde négatif (ou positif) au niveau d'un pays doit être réglé (ou encaissé) en devises à l'autre pays créancier (ou débiteur) ou reporté, d'un commun accord l'année suivante. Mais il est possible de faire une consolidation des comptes, en agrégeant les besoins et les excédents de devises à l'échelle des cinq Etats de la CEM.

Les co-échangistes maghrébins doivent faire face à l'obstacle du financement du commerce intra-maghrébin car les banques maghrébines acceptent rarement les lettres de confirmation des accreditifs entre elles. Ce sont les banques européennes qui jouent le rôle d'arbitre avec un coût financier substantiel et des retards dans les règlements.

La Banque maghrébine pour l'investissement et le commerce extérieur (BMICE), créée en 1992, dont les banques centrales des cinq pays de l'UMA sont actionnaires devrait entrer en opération le plutôt possible. Il convient d'augmenter ses fonds propres. Le *dinhram* sera beaucoup plus opérationnel et fluidifiera davantage les échanges commerciaux et les investissements.

## De la monnaie commune maghrébine

A ce stade, la banque centrale maghrébine est davantage une chambre de compensation et de règlements des paiements inter-maghrébins. L'objectif est d'intensifier les échanges commerciaux et la circulation des capitaux et des personnes sans passer par les devises.

La coopération monétaire prendrait la forme d'accords de compensation et de paiements bilatéraux ou multilatéraux avec comme objectif de parvenir à une convertibilité limitée, à l'espace maghrébin, de la monnaie. Il n'y a pas de contrôle des changes sur la monnaie commune ou sur les transactions de capitaux. En fin d'exercice les déficits (ou excédents) entre les Etats sont soldés de façon consolidée ou reportée d'un commun accord. Sinon cela reviendrait à du crédit gratuit. La monnaie unique intervient dans une deuxième étape, après 20 à 30 ans, en fonction du rythme des réformes structurelles et la réalisation des mécanismes de convergences des économies maghrébines. Mais la décision finale sera politique.

L'intégration monétaire impose un transfert de certaines prérogatives des autorités nationales vers les autorités maghrébines et une harmonisation des politiques de taux de change. Cela signifie une coordination des politiques monétaires nationales.

Le *dinrham* n'a pas besoin d'être convertible. Ma proposition d'une monnaie commune, se pragmatique et adaptée aux conditions socio-économiques et géostratégiques du Maghreb. Elle vise à faire passer les échanges intra-maghrébins de 2 à 40 %. La création d'une zone économique sera de nature à impulser des réformes structurelles et à attirer des investissements étrangers productifs. Il convient d'être sélectif quant à l'accueil des capitaux étrangers en privilégiant l'apport technologique et le *know how*, facteurs de création d'emplois dans les secteurs de substitutions aux importations et ceux permettant la réexportation. Les pays disposant de réserves de change en abondance comme l'Algérie et la Libye devraient placer leurs ressources financières dans des investissements productifs de long terme dans la région.

En ne proposant pas d'instaurer d'emblée une monnaie unique mais plutôt une monnaie commune maghrébine, je tiens compte des spécificités historiques, culturelles et du niveau de développement des entités maghrébines. L'objectif est double : favoriser les échanges de biens, de services et de capitaux, afin d'aller plus loin dans l'intégration économique et monétaire et réaliser les convergences économiques. Le parachèvement de la CEM imposera des convergences réelles de productivité et de salaires ainsi qu'une mobilité et une flexibilité du travail.

Les contradicteurs des zones monétaires prétendent que l'unification des politiques monétaires empêche les Etats de dévaluer leur monnaie afin que



les produits nationaux gagnent en compétitivité. La dévaluation comme variable d'ajustement disparaît avec l'instauration de la monnaie unique, ce qui priverait les Etats d'un moyen de relancer les exportations et de réduire les importations. Dans le cas d'une monnaie inconvertible et compte tenu du fait que les exportations sont libellées en devise forte, la relance des exportations dans le cas algérien est illusoire d'autant plus que l'Algérie est mono-exportateur. Derrière la décision de dévaluer est escomptée une réduction drastique des importations (par le biais d'une hausse des prix). Mais cela pouvait s'obtenir par d'autres moyens comme la suppression des crédits à la consommation et/ou la révision des taxes et tarifs douaniers.

Le *dinrham* jouera le rôle de moyen de facturation et d'instrument de compte et de réserve utilisés par les banques, les entreprises ainsi que les administrations. Les voyageurs maghrébins pourront disposer d'une dotation en *dinrhams*, dont les montants sont régis par des accords intergouvernementaux. Le calcul de sa valeur se fera suivant un panier de monnaies maghrébines représentées selon le PIB de chaque Etat. Ce serait une sorte d'ECU dont j'avais préconisé la généralisation quasi-obligatoire comme monnaie de facturation (C. Sari, 1987) afin d'en faire un contrepoids au dollar états-unien. Mais le *dinrham* aura des fonctionnalités plus élargies, allant jusqu'à une émission fiduciaire. Il sera convertible seulement au sein de la CEM en sa qualité de *monnaie commune* coexistant avec les monnaies nationales.

La monnaie commune étant liée à des monnaies nationales inconvertibles, la question de la flexibilité de son taux de change ne se pose pas. Le *dinrham* va amplifier considérablement les liaisons monétaires, financières et économiques. Grâce à la suppression des risques de change et la non-utilisation de devises tierces, les coûts d'information et de transactions seront fortement diminués. Le *dinrham* permettrait la réalisation d'économies considérables accroissant ainsi les économies réalisées selon le carré du nombre d'opérateurs qui utiliserait la monnaie commune. Elle impliquerait une grande fluidité des échanges de biens et de services et une meilleure transparence des prix qui sont affichés dans la même unité de compte. Les flux d'investissements directs étrangers connaîtraient une rationalisation et une ampleur sans précédent.

### **Les principaux critères de convergences**

L'immigration touche pour l'essentiel la jeunesse. Elle est perçue par les Etats comme une chance ; un moyen de régler partiellement le problème du chômage et, cerise sur le gâteau, cela génère des transferts de fonds qui alimentent leurs caisses. En outre l'aide apportée par la diaspora à leurs familles restées au pays exonère les pouvoirs publics de dépenses sociales. L'Europe y voit au contraire une menace à sa stabilité et à ses équilibres

socio-économiques. Quelles coopérations Nord Sud et Sud-Sud pour fixer les populations au pays d'origine ? Quid de la fuite des cerveaux et quelles politiques d'incitation au retour des cadres et des diplômés pour la reconstruction du Maghreb ? Si, à court terme, l'Europe veut fermer ses frontières, à moyen ou long terme, elle aura besoin de l'afflux de main-d'œuvre afin de compenser la baisse de sa démographie. Mais de nombreux pays cherchent une immigration sélective. C'est là le danger des pays du Sud de voir leurs enfants formés au pays partir ailleurs.

Les problèmes de logement, d'exode rural, d'aménagement des territoires et de la nécessaire décentralisation avec un transfert des prérogatives de l'Etat vers les régions, les départements et les communes sont à traiter immédiatement. Beaucoup de retard a été pris dans le traitement des problèmes de la gouvernance des administrations et des services publics, des établissements publics et privés. D'où la corruption généralisée qui fait du citoyen une victime mais doit l'inciter à ne pas se rendre complice.

Sortir de la pauvreté et des inégalités sociales, la priorité des priorités. Au-delà de la polémique sur les indicateurs du développement humain, l'amélioration doit être perceptible parmi les populations. Le saupoudrage ne sert à rien, ni les solutions à la petite semaine.

La formation initiale et professionnelle sera le grand défi à relever dans une région où la moitié des habitants ont moins de 35 ans. C'est une situation explosive et aucun système politique ne pourra y résister. J'enseigne en Algérie et au Maroc ainsi qu'en Afrique de l'Ouest. Ce que je constate, c'est que le modèle français demeure prégnant. On forme des futurs cadres dans le tertiaire et les services aussi bien privés que publics. Il faut des gestionnaires, des contrôleurs de gestion, des responsables des ressources humaines, des comptables et des financiers. Mais cela ne répondra pas à l'industrialisation et au développement des secteurs primaires et secondaires. Le modèle chinois est plus approprié. La Chine développe davantage la formation d'ingénieurs en mécanique, électronique, chimie et para-chimie, nano-technologies et NTIC, BTP et travaux publics, agriculture et agroalimentaire, etc. L'apprentissage a été le moteur du développement industriel de l'Allemagne. Beaucoup de métiers disparaissent ou vont disparaître. En Europe, il est possible de faire venir des ouvriers qualifiés d'autres pays, mais au Maghreb il est indispensable que les jeunes prennent la relève des anciens. Au lieu de financer la création d'entreprises par des jeunes (programme ANSEJ en Algérie) qui n'ont aucun projet, aucune expérience de l'entreprise, aucune préparation à la gestion, pourquoi ne pas lancer des emplois jeunes et des programmes d'insertion par l'économie et l'apprentissage ?



Il est nécessaire de développer l'offre touristique à l'échelle maghrébine. La variété (montagne, désert, mer, monuments historiques..) l'enrichirait et la rendrait plus flexible. Se déplacer sur un espace de cinq millions de Km<sup>2</sup>, rendrait difficile la tâche aux terroristes. Ils ne pourront pas frapper tous les Etats du Maghreb en même temps. Les Agences de voyages pourraient proposer des formules (packages) mer, montagne et/ou culturel tout au long de la Méditerranée et au Sahara. De ce fait les voyagistes socialiseraient les pertes et se partageraient les gains. Cela impose la réouverture des frontières entre l'Algérie et le Maroc.

Développer les relations avec l'Union européenne sur de nouvelles bases. Les pays du Maghreb ont lié leur destin à celui de leurs voisins du Nord et notamment la France. Le vieux continent est le premier partenaire commercial, le premier investisseur, la première destination de l'émigration maghrébine, le premier pourvoyeur de Touristes vers le Maghreb.

En effet, la France réalise 15 % de son commerce extérieur avec les pays du Maghreb, l'Italie 18 % et l'Espagne 4 %. D'un autre côté, ce sont bien ces pays méridionaux qui constituent les principales zones d'accueil de l'émigration maghrébine ou en tout cas qui restent les plus exposés à des flux d'émigration massive, qu'il ne faudrait pas sous-estimer si la dégradation économique persiste. En troisième lieu, il est clair que l'absence de l'Europe dans la région maghrébine sera vite remplacée par les autres. Le Japon et la Chine verraient bien le Maghreb non seulement comme débouché mais aussi et surtout comme vecteur de conquête des marchés européens. On comprend alors pourquoi l'Europe communautaire a intérêt à un Maghreb uni et pourquoi elle doit soutenir la démarche intégrationniste actuelle dans la région.

Nous pouvons aussi recenser au moins quatre raisons principales qui expliquent le soutien de l'Europe à l'Union du Maghreb Arabe :

- l'UE qui a « aidé » à façonner les systèmes productifs (notamment marocain) ne verrait pas d'un mauvais œil la constitution d'un vaste marché maghrébin capable d'absorber les produits manufacturés exportables que le marché unique ne peut plus absorber.
- Un marché maghrébin unifié assurerait un débouché appréciable aux biens d'équipement, produits alimentaires et autres biens technologiques de l'Europe communautaire.
- Un Maghreb économique intégré est plus prometteur d'une relance et d'une croissance économique continue. Les populations pourront alors être stabilisées, les occasions d'emplois se multipliant. L'Europe évitera ainsi les risques d'une émigration massive activée par la poussée démographique et le chômage. Les poussées intégristes que connaît actuellement le Maghreb aggravent encore plus ces risques.

- Enfin, la présence active de l'Europe communautaire dans le bassin méditerranéen est d'autant plus assurée que les riverains maghrébins unis peuvent constituer des partenaires avec lesquels le dialogue et la concertation sont plus faciles.

Les économies maghrébines ont lié leur sort à celui d'une Europe, qui certes demeure la première puissance économique, mais son dynamisme est poussif, son avenir est incertain. Les cinq Etats du Maghreb négocient en position de faiblesse, séparément et en ordre dispersé avec l'UE. L'Algérie a demandé la révision des accords de libre échange avec celle-ci, dans une position défavorable, et le Maroc a des difficultés à obtenir des concessions sur ses exportations de produits agricoles ; il est obligé de faire des concessions en livrant ses ressources halieutiques aux Espagnols.

Une CEM devrait négocier en position de force et constituerait un marché unifié et large pour les pays du Maghreb. Elle serait en mesure de :

- *mettre en place des institutions communes dotées de pouvoirs de décision* : il convient de créer une chambre de compensation qui doit comptabiliser les facturations en *dinrham*s des exportations et des importations ainsi que les échanges de services, de façons bilatérale et multilatérale. Le déficit (ou l'excédent) des mouvements de capitaux intramaghrébin, intervient dans ce système de compensation. Le solde doit être réglé en fin d'année en devises ou reporté sur l'exercice suivant d'un commun accord sous forme de crédit. Les échanges de biens et de services ainsi que les entrées et sorties de capitaux se compensent au niveau des cinq pays de l'UMA. Un pays X serait tenté de cumuler les déficits de sa balance *dinrham* de façon inconsiderée. Implicitement, il bénéficierait d'un crédit gratuit. Afin d'éviter ces abus, on peut imaginer une rémunération des reports négatifs sur l'exercice ou les exercices suivants. Ce taux ne doit pas dépasser le taux moyen des cinq pays, en attendant la création d'une banque centrale maghrébine qui aura à fixer un taux de refinancement.

- *maîtriser des prix et un contrôle de l'inflation* : se donner des objectifs de taux d'inflation est difficile, compte tenu du peu de fiabilité des statistiques officiels et du poids du secteur informel. Malgré les apparences, les conditions d'importation et de distribution sont peu concurrentielles en Algérie et en Libye. Les intervenants sur certains segments du marché des biens commercialisés dans ces pays souffrent d'une opacité qui rend les lois de l'offre et de la demande trop biaisées. On a affaire à des oligopoles et parfois des monopoles qui ressemblent plus à des mafias qu'à des centres de distribution concurrentielle. Pendant les périodes de croissance, le contrôle des prix est nécessaire mais lorsque la récession pointe son nez, atteindre un taux d'inflation faible ne serait pas en soi une performance surtout si cet objectif est obtenu suite à une réduction drastique de la demande (par le biais d'une politique de rigueur ou suite à des chocs

exogènes).

- *faire converger les politiques budgétaires*. Il ne peut y avoir à terme une politique monétaire commune avec des déficits abyssaux. Laisser filer les déficits budgétaires de façon continue ne peut qu'altérer la valeur propre et par-là même la valeur relative de la monnaie fut-elle commune. Néanmoins des dérogations pourraient être accordées à tel ou tel pays pour une période déterminée afin de lui permettre de surmonter ses difficultés conjoncturelles. Un fonds monétaire maghrébin, financé par apports en capital en provenance des cinq pays de la CEM et de prêts des pays ayant des réserves de change conséquentes pourraient aider un pays déficitaire. Les concours à celui-ci se feraient à des conditions avantageuses, mais selon un calendrier de remboursements draconien avec la mise en place de réformes devant contribuer au retour à l'équilibre. Ce dispositif pourrait faciliter l'objectif de 50 à 60 % de dette publique rapportée au PIB.

Les dépenses publiques sont difficilement compressibles au regard des besoins primaires et de la nécessité de poursuivre la politique de développement des économies maghrébines. Par contre des gisements immenses sont à chercher côté recettes fiscales, eu égard aux fraudes et à l'importance du secteur informel. Les riches maghrébins ont pris la mauvaise habitude de ne pas payer la totalité de leurs impôts et ce depuis toujours. Contrairement aux pays européens, les marges de manœuvre concernant les déficits publics sont notoirement faibles. Les budgets publics, toutes administrations confondues, se porteraient à merveille, si la corruption est éradiquée.

- *favoriser la coopération entre les établissements financiers* : en effet, des partenariats mutuellement profitables sont à mettre en place entre les banques maghrébines. Des participations croisées au capital des banques entre elles peuvent être envisagées avec échanges d'expériences et de compétences et des plans de formation adaptés. Ainsi il sera possible pour ces établissements financiers d'atteindre la taille critique. La réforme du système bancaire algérien, tant attendue pourra se réaliser grâce à des ouvertures sur des banques maghrébines qui sont intégrées au système financier international.

Les banques algériennes ont tout à y gagner ; elles sortiront de plusieurs décennies de léthargie et d'une gestion administrative qui a révélé ses limites. Elles pourront utiliser de façon optimale leurs liquidités et se mouvoir dans un marché financier maghrébin unifié. Les banques marocaines et tunisiennes, rompues aux mécanismes de marché, apporteront leur expérience et leurs réseaux tant au Maroc qu'en Afrique sub-saharienne. Elles seront le point d'appui en Europe des banques maghrébines, afin de mobiliser l'épargne de la diaspora maghrébine, en la canalisant vers les circuits officiels.

Afin d'aller de l'avant, il sera indispensable d'harmoniser les réglementations bancaires et financières ainsi que les systèmes de paiement.

- *harmoniser les réglementations commerciales* : afin de garantir le droit des investisseurs maghrébins et étrangers, il convient d'améliorer le cadre juridique de protection du droit de propriété, des brevets et des marques déposées, par la création d'une agence maghrébine d'enregistrement des actes d'investissements, de fusion-acquisitions, de partenariats et de création de sociétés mixtes. Une publicité dans les journaux maghrébins dans les cinq Etats rendra publique ces actes. L'accès aux marchés publics au niveau de chaque Etat doit être garanti à toutes les entreprises maghrébines.

- *renforcer les solidarités* face aux chocs dont l'impact est différent selon les pays.

- *mettre en place des dispositifs de soutien* à l'économie et aux entreprises,

- *favoriser des synergies* de toutes sortes et promouvoir la création de projets communs et les co-investissements. Cela ne pourra être couronné de succès que s'il y a un plan massif de formation, notamment dans les domaines techniques, technologiques, électroniques et nano-technologiques. Les participations capitalistiques croisées entre les entreprises maghrébines présentent des avantages à plusieurs titres. Une mise en commun des technologies, du know how et des réseaux de distribution contribuerait à créer des champions industriels agissant dans un marché plus large.

- *faciliter l'accès au financement* et diversifier ses sources. Les taux pratiqués ne doivent pas être excessifs. Il convient de se garder de faire de la rétrospective compte tenu du fait que leurs niveaux passés et présents sont trop élevés. Afin de favoriser la croissance et le développement économique un objectif autour de 3 % paraît raisonnable.

- *créer un fonds maghrébin de soutien à la création d'entreprises* jointes maghrébines et à l'innovation des PME.

- *améliorer la qualité du climat des affaires et de la gouvernance* pour développer l'investissement et la croissance. Cela passerait par l'instauration d'un cadre juridique relatif à l'investissement, au marché du travail, à la création d'entreprises notamment des PME/PMI. Les administrations publiques devraient faire preuve de plus de souplesse et de simplification des procédures,

- *favoriser la création de chambres de commerces* maghrébines qui seront chargées d'informer les entreprises des opportunités d'affaires, des appels d'offre nationaux et internationaux, des projets d'investissements,

des réglementations et des études de marchés. Elles auront à informer sur le régime préférentiel du commerce intra maghrébin ainsi que des conventions commerciales et tarifaires. Elles coordonneront les actions de promotion des entreprises maghrébines dans des foires et salons internationaux en mettant en commun leurs moyens humains et financiers. Il est frappant de constater à quel point l'éparpillement des structures de promotions maghrébines dans les grands salons est préjudiciable à leur image. Pourquoi ne pas disposer de stands communs et monter des missions collectives à l'échelle du Maghreb et sur des marchés tiers ? Les organismes de commerce international et de promotions des exportations sont insuffisants dans leurs configurations actuelles. Enfin les filiales des banques et des entreprises maghrébines pourront jouer le rôle de portage et d'appui aux PME maghrébines.

- *développer les échanges de jeunes stagiaires* en quête d'une formation et/ou une première expérience dans un autre pays de la CEM. Il existe en Europe le programme Erasmus qui consiste à promouvoir les échanges d'Etudiants. Cela permet une ouverture sur le monde et de tisser des liens qui plus tard pourront servir dans les relations professionnelles. L'échange d'expériences est une richesse.

- *mettre en commun les programmes de R&D* à l'échelle des Etats (les énergies renouvelables, la lutte contre la désertification, la gestion de l'eau, la pêche et la pisciculture..) et à l'échelle des entreprises. Pour transformer les phosphates marocains en engrais, il faut de l'énergie, du soufre et de l'ammoniac, trois inputs dont l'Algérie dispose. Un partenariat entre l'Office chérifien des phosphates (OCP) et Sonatrach ferait du Maghreb un grand exportateur d'engrais vers l'Inde, le Brésil et la Chine et d'autres pays. En plus des droits que le Maroc perçoit pour le passage du gaz d'Algérie vers la péninsule ibérique, par le gazoduc *Pedro Duran Farrell*, les récentes rencontres officielles entre les ministres de l'Energie augurent de nouveaux partenariats. Le gazoduc *Medgaz* qui doit relier directement l'Algérie à l'Espagne ne paraît pas d'une grande utilité. Transméditerranéen ou le gazoduc *Enrico Mattei* est un pipeline de gaz naturel qui relie l'Algérie via la Tunisie à la Sicile et de là vers l'Italie.

- *faire participer les Maghrébins de la diaspora* au développement du Maghreb et à l'accroissement de l'influence maghrébine à l'étranger. Longtemps les régimes se sont méfiés de leurs diasporas, plus ouvertes sur les idées et les mouvements revendicatifs internationaux.

- *encourager l'utilisation des nouvelles technologies de l'information* dans les entreprises ainsi que les projets technologiques communs par des financements nationaux et communautaires. Il s'agit d'accélérer le déploiement des NTIC dans les entreprises, notamment par des données et



applications partagées entre clients et fournisseurs. Cela consiste à développer la coopération entre les différentes filières industrielles et en lien avec l'environnement économique.

- *harmoniser les données statistiques* et les rendre crédibles en permettant pas aux officiels de réviser selon leur bon vouloir, les chiffres fournis par les techniciens.

- *fixer un calendrier d'élimination des droits de douane* et des restrictions contingentaires. En effet il ne peut y avoir un marché unique maghrébin sans réforme des tarifs douaniers et préférences tarifaires intra-maghrébines.

- *développer les transports inter-maghrébins* en complétant les réalisations des infrastructures nationales. Le Maroc a réalisé les autoroutes Nord-sud et ouest-est, l'Algérie a mis en service l'autoroute est-ouest. Il ne reste que la réouverture afin faire la jonction. La perspective de faire converger les liaisons autoroutières jusqu'à Benghazi et au sud jusqu'à la Mauritanie doit figurer dans l'agenda de la future CEM. Il en va de même d'une interconnexion du transport ferroviaire, entre les cinq pays. Le Maroc compte se doter du TGV ; sans recommander ce moyen de transport coûteux pour tout le Maghreb, il est urgent de rattraper le retard pris par la Libye et la Mauritanie. Les autres pays ne sont pas très en avance. Le but est de développer la circulation des biens et des personnes ainsi que les investissements.

- *le dossier énergétique* est celui où les partenariats inter maghrébins peuvent se concrétiser tout de suite.

- *la CEM sera un catalyseur des investissements directs étrangers* mais aussi inter-maghrébin dès lors que la région offre des avancées significatives en matière d'innovation technologique et de qualification. Plusieurs secteurs comme la pharmacie, la chimie et plus généralement l'industrie ont besoin de temps pour développer de nouveaux produits (il faut 15 ans en moyenne pour sortir un nouveau médicament). C'est par la conjugaison des efforts des laboratoires et des centres de recherche publics et privés que le Maghreb pourra rivaliser avec des pays de taille critique comme la Chine, l'Inde, le Brésil....

- *rapprocher les entreprises et les universités*. Les universitaires maghrébins et les entrepreneurs doivent prendre des initiatives de rapprochement non pas à l'échelle territoriale seulement, mais aussi dans un cadre plus régional et avec des subventions publiques et privées.

- *maîtriser le foncier* et favoriser les acquisitions immobilières par des Maghrébins au Maghreb en accordant des facilités fiscales et patrimoniales et en leur réservant un accueil privilégié. Le but est de consolider les liens



et de les pérenniser. Des mécanismes ont fait leur preuve afin de maîtriser les prix du foncier comme l'exercice du droit de préemption en faveur des collectivités locales.

*- investir dans le long terme sur des projets d'intérêts communautaires.*

Les obstacles dressés par les pratiques restrictives de la politique agricole commune (PAC) concernant les exportations des agrumes et tomates et les négociations difficiles entre les pays maghrébins et l'Union européenne incitent à multiplier les accords qui commencent à s'ébaucher entre l'Algérie et le Maroc et l'étendre aux voisins maghrébins. Les produits agricoles maghrébins sont de plus en plus demandés.

Plusieurs objectifs sont aisément atteignables : réaliser des économies d'échelle, par l'élargissement du marché ; développer des spécialisations des pays et des régions selon les avantages comparatifs ; lutter contre la désertification qui menace des régions entières ; développer la recherche agronomique en s'appuyant sur les instituts de recherches (l'INRA en Algérie et l'INRA au Maroc). Au programme l'amélioration génétique des espèces végétales et animales, la lutte contre la sécheresse et les changements climatiques ; implanter des cultures dans les milieux désertiques, en collaboration avec des laboratoires internationaux ; gérer en commun le problème de l'alimentation en eau.

Le taux de croissance du PIB du Maroc, de la Tunisie et de la Mauritanie, dépend en partie de la pluviométrie. L'Algérie et la Libye, deux producteurs de pétrole et du gaz, sont aussi concernées par l'approvisionnement en eau de leurs populations. Il serait utile de commencer par gérer en commun les barrages et nappes phréatiques frontalières pour l'étendre au reste, en mettant au travail les structures nationales au service d'une coordination des actions, des technologies et des recherches, sans parler des échanges d'expériences

*- les réglementations* commerciales et douanières, le droit des sociétés, le code des investissements étrangers sont des domaines où il convient de les rapprocher et de les faire converger. Cette convergence n'est pas forcément une condition pour réaliser l'intégration économique mais elle en facilite la réalisation. Même les régions les plus intégrées comme l'Europe n'ont pas des règles similaires. Si la Tunisie et le Maroc ont des législations plus libérales depuis longtemps, l'Algérie a libéralisé progressivement les siennes pour revenir à plus de protectionnisme, en tentant de limiter ses importations par l'instauration du crédit documentaire et en limitant l'afflux des investissements directs étrangers par l'obligation faite aux investisseurs de s'associer à un opérateur algérien et en imposant la règle du 49/51 où la partie algérienne sera majoritaire dans l'entreprise mixte à créer. Des commissions mixtes devront se former en vue d'échanger sur les lois en

vigueur. Notre objectif est d'anticiper et de faire un benchmarking qui permettra une progression vers ce qu'il y a de mieux à faire.

- *supprimer les taxes douanières et les quotas* sur les produits contenant au moins 50 % de valeur ajoutée d'origine locale. D'emblée il est indispensable de créer une union douanière. Le libre-échange doit régner à l'intérieur des frontières de la CEM. Les entreprises maghrébines ne payent pas de droits de douane. Cette création mettra à égalité tous ceux qui importent du reste du monde. Si des droits sont appliqués à l'importation, ils sont identiques quels que soient le port, l'aéroport, la route ou la gare ferroviaire d'arrivée.

Les marchandises peuvent être importées en vrac dans la CEM et ensuite conditionnées séparément avant d'être distribuées à des clients installés dans différents Etats. Chaque entrée de la CEM peut servir indifféremment les autres pays. Cela permet de rationaliser les activités, d'appliquer des prix plus compétitifs. Les avantages de l'union douanière en Europe furent spectaculaires. Entre 1958 et 1970 les échanges entre les Etats membres s'étaient multipliés par six. La taille des économies de la CEE avait doublé et leur croissance était plus rapide que celles des USA.

- *promouvoir l'union douanière* qui régit la zone de libre échange doté d'un tarif extérieur commun (TEC). Sans cette réglementation des produits extra maghrébins feraient des arbitrages sur les ports, aéroports et frontières terrestres les moins taxés. L'unification du marché intérieur maghrébin impose celle des droits de douanes sur les produits extra maghrébins. Les expéditions intra régionales devraient s'enrichir par des procédures respectant les conventions internationales pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (la Convention de Kyoto), laquelle entend simplifier les procédures douanières pour faciliter et encourager le commerce international.

- *éliminer tous les obstacles à la libre circulation des capitaux,*

- *favoriser une mobilité des facteurs* plus forte à l'intérieur de la zone que vis-à-vis de l'extérieur. Huit milliards de dollars de capitaux privés fuient la région chaque année et s'ajoutent au stock existant, estimé à 200 milliards de dollars. Ces chiffres me paraissent en deçà de la réalité. Le plus gros des transferts illicites s'opère en direction des pays de l'OCDE sous forme de dépôts en banques ou d'acquisitions immobilières et économiques. Le reste est orienté vers les pays du Golfe. La presse algérienne a fait état de sorties massives de devises en directions de ces derniers.

- *avancer dans la création d'une banque maghrébine* pour les investissements et le commerce extérieur. Il ne s'agit pas d'une préfiguration de la future banque centrale maghrébine, mais d'un outil pour

accompagner les investisseurs maghrébins dans leurs efforts pour se développer seuls ou en association avec d'autres partenaires de la CEM.

- créer *l'institut monétaire maghrébin* (IMM), le précurseur de la Banque centrale maghrébine. A ce stade, les banques centrales nationales continuent pleinement leurs actions classiques de gestion de la monnaie nationale et de supervision ainsi que de refinancement des banques commerciales. Elles ont la charge du contrôle et de supervision avec en contrepartie un rôle de prêteur de dernier ressort. L'IMM assure la transition entre la monnaie commune et la monnaie unique. Dans ses premiers pas il commence à cerner les réalités économiques, monétaires et financières et à se coordonner avec les banques nationales. Il est une force de proposition pour l'avenir de la communauté économique en une union monétaire. Les prérogatives de la caisse de compensation des flux de dinrhams seront progressivement transférées à l'IMM.

- *renforcer la coopération entre les banques centrales nationales,*

- *coordonner les politiques monétaires* et préparer les conditions de création d'une banque centrale commune,

- *garantir l'indépendance des banques centrales.* Il ne faut pas se leurrer, l'indépendance des principales d'entre elles est toute relative. On a vu comment la BCE a, contre tous ses principes, racheté des obligations d'Etats en difficulté. La FED a racheté la moitié de la dette étasunienne. Mais cela ne veut pas dire que la banque des banques doit se transformer en imprimerie de billets et suivre les politiques laxistes des gouvernements en monétisant leurs dettes. Il est donc primordial d'inscrire dans la constitution cette indépendance. La nomination du gouverneur, qui est un personnage plus puissant que les ministres, doit être approuvée par le Parlement.

- *adapter et harmoniser les législations nationales* et les statuts des banques centrales. Créer les facteurs d'une croissance équilibrée de long terme, afin d'endiguer le chômage.

Les pays du Maghreb ont plusieurs façons de préparer la configuration de la future CEM :

- 1/ L'intégration par la production, en combinant les facteurs de productions (capital, ressources humaines, inputs) afin de coproduire et de distribuer sur le marché intérieur maghrébin et/ou à l'exportation. Cette activité productive commune peut prendre la forme d'une joint venture (société mixte). Une intégration de l'appareil productif plus élaborée repose sur une division du travail entre les pays membres, ou une spécialisation, en partant des avantages comparatifs.
- 2/ Le développement des échanges intra-maghrébins.
- 3/ Des projets d'infrastructures communs comme les chemins de fer, les

pipe-lines, les ports de débarquements et de stockage, dans les énergies renouvelables comme le solaire et le nucléaire civil, la lutte contre la désertification, la recherche et l'innovation industrielles et agronomiques.

- 4/ Le développement des nouvelles technologies de l'énergie, les véhicules électriques, le réseau ferré à grande vitesse et l'Internet à haut débit.
- 5/ La lutte contre les trafics illicites aux frontières et la contrebande,
- 6/ La sécurité et l'éradication du terrorisme,
- 7/ La mise en commun de moyens pour promouvoir la région Maghreb. L'Algérie et la Mauritanie ont signé fin octobre 2011 à Alger 4 accords de coopération.

La monnaie unique maghrébine est le stade suprême des convergences monétaires et économiques des économies maghrébines. La monnaie commune est moins contraignante qu'une monnaie unique ; elle ne suppose nullement l'homogénéisation des paramètres macro-économiques maghrébins, ni une solidarité budgétaire et monétaire comme c'est le cas pour l'Union européenne. Elle ne doit pas être convertible afin d'éviter les sorties illégales de capitaux en dehors de la CEM. Cette monnaie se rapproche de l'ECU (précurseur de l'euro) mais avec des prérogatives plus élargies.